



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 23
- ayant pris part au vote : 28
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt et le 29 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 23 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme KATY COLDER, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. FREDERIC BAMIERE (Pouvoir donné à Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL), Mme NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), Mme ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. NICOLAS COSTES (Pouvoir donné à Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT)

Etaient absents excusés : Mme MICHELE CHAVE, M. ERWAN DANIEL, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA

Mme KATY COLDER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/03

Objet : Subventions en faveur des associations Plaisir de Lire, L'Union des Jeux (ludothèque), Le Pôle Musical de L'Union, L'Envol Les Lutins du Manoir, L'Envol Les Moussaillons

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter une première partie des subventions 2020 afin de permettre aux associations concernées de faire face à leurs contraintes de trésorerie du 1^{er} trimestre 2020. La seconde partie sera proposée au conseil municipal lors de l'adoption du Budget Primitif 2020. Le montant proposé correspond à 50 % de la subvention versée en 2019.

Associations	Montant
Plaisir de Lire	26 500 €
L'Union des Jeux (La Ludothèque)	31 500 €
Le Pôle Musical de l'Union	125 000 €
L'Envol – Les Lutins du Manoir -	60 000 €
L'Envol – Les Moussaillons -	56 500 €
Total	299 500 €

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le **31 JAN. 2020**

ID : 031-213105612-20200129-D2020_03-DE

Recevoir
l'original

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'attribuer les subventions aux associations de la Commune, comme indiqué dans le tableau ci-dessus présenté, afin de leur permettre de faire face à leurs contraintes de trésorerie du 1^{er} trimestre 2020.

Madame KATY COLDER, membre du bureau de l'association L'Union des Jeux (Ludothèque), ne participe pas au vote

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Marc PÉRE*

- Transmis le

- Affiché le